

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 16 février 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

VALIDATION DU HUIS CLOS

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de tenir la séance à huis clos.

- **Décision n° 1_2021** : Il est décidé de ne pas préempter le terrain, situé 34 rue Dangé d'Orsay appartenant à M. Sainson

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2021

Un dossier de subvention au titre de la DETR 2021 a été déposé pour l'installation de deux poteaux d'incendie (La Montée du Poisson et La Métairie Neuve). Suite à la réception des devis, le montant des travaux est de 8 303,77 € H.T. Or, le plan de financement prévoyait une dépense de 6 000,00 € H.T

Le conseil municipal, à l'unanimité, modifie le plan de financement comme suit :

| Dépenses Intitulé de l'opération | Montant H.T en € | Recettes | | |
|--|---------------------|-------------------------------|-------------------|--------------|
| | | Sources | Montant | Taux |
| Installation de poteaux d'incendie | 8 303,77 € | DETR | 4 982,26 € | 60 % |
| | | Autofinancement | 3 321,51 € | 40 % |
| Total des dépenses | 8 303,77 € | Total des recettes | 8 303,77 € | 100 % |

PACTE DE GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

La Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 a introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes, qui, comme souhaité par le législateur, peut être un moyen de replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité, dans sa gouvernance et son fonctionnement quotidien.

Lors de la conférence des maires du 24 septembre 2020, la pertinence d'adopter un tel dispositif avait été actée et un premier projet de pacte avait été proposé en séance. Le projet de pacte a été amendé et validé lors de la conférence des maires, réunie le 14 janvier 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance.

Questions diverses

Parc Saint-Martin

Le devis de l'ent ARNAULT TP a été retenu pour un montant de 2 893,50 € T.T.C.

Les travaux d'abattages des arbres chiffrés pour un montant de 1 419, 00 € T.T.C seront réalisés en interne.

Dissimulation des réseaux – rue Rabelais

Les travaux de dissimulation des réseaux débuteront le lundi 22 février 2021. La rue Rabelais (jusqu'à l'intersection avec la rue du Paradis) sera donc fermée à la circulation pendant les vacances scolaires.

Les travaux se poursuivront ensuite avec une circulation par alternat.

La communauté de communes installera des conteneurs pour le ramassage des ordures ménagères (un à côté du restaurant et un au niveau de la rue du Paradis).

Groupement de commandes voirie

La maîtrise d'œuvre pour les travaux d'entretien de voirie a été attribuée au bureau d'étude ECMO de Blois. L'entreprise s'est déplacée le vendredi 5 février sur la commune afin de réaliser un chiffrage estimatif des travaux.

Par ailleurs, un devis a été signé avec l'ent. AVTP pour la fourniture de béton concassé (22 T) pour un montant de 381,60 € T.T.C. (pour les réparations des chaussées et des chemins).

Commission finances – préparation du budget 2021

La commission finances s'est réunie le mardi 9 février 2021 pour préparer le budget 2021.

Le budget sera voté lors du prochain conseil municipal en mars.

Avis sur le maintien de la section aérienne de la gendarmerie sur l'aéroport de Tours

Le conseil départemental sollicite les maires du département pour connaître leur avis sur l'opportunité de maintenir une unité aérienne de la gendarmerie à l'aéroport de Tours.

La maire indique qu'elle a donné un avis favorable.

Commission espaces verts

Des bons d'achats d'une valeur de 40 € à Bricomarché ont été distribués par courrier pour le concours des maisons fleuries 2020.

La commission fleurissement a reçu M. Van Delft pour le fleurissement d'été de la commune. Un devis est en cours.

Commission communication

Le bulletin municipal sera prêt pour la distribution (fin février).

Conseil d'école

Le renouvellement de la dérogation pour la semaine de 4 jours a été votée.

Les effectifs pour la rentrée 2021 sont de 108 élèves.

La classe découverte prévue à l'école de Bournan est annulée.

La maire,



Martine TARTARIN